

# Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Janvier 2022 / N°163

## INFOS MUNICIPALES

Par décision gouvernementale, les **cérémonies de vœux** sont annulées ainsi c'est par le Tambour que l'équipe municipale vous présentent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année en vous souhaitant santé, réussite, bonheur et l'espoir d'un retour à une vie plus apaisée.

L'organisation du **repas des plus de 70 ans**, reste d'actualité et la nouvelle date retenue est le samedi 26 février à 12h. Nous vous tiendrons informés lors du prochain numéro.

Courant janvier, le **recensement de la population** de la commune va commencer. Il est très important que toute la population y participe et remplisse les formulaires en format papier ou de façon dématérialisée avec le plus grand sérieux car cela conditionne les dotations que percevra la municipalité lors des cinq prochaines années. Nous vous rappelons que la saisie des documents se fait de façon « ANONYME » et donc les données personnelles sont totalement protégées.

Le **B-Bus** sera présent Place du Monument aux morts le mercredi 26 janvier. La **direction des Finances Publiques** tiendra une permanence le même jour, salle 1<sup>er</sup> étage de la Mairie.



## HELENE GIRARD



Pour l'état civil, Hélène, Louise, Jeanne Ribeyre est née le 18 août 1922 à Azérat, près d'Auzon. Ses parents étaient en vacances dans la maison familiale. Ils habitaient Saint Etienne où Louis Ribeyre était ingénieur aux Houillères, il était chargé de l'entretien du matériel. Hélène est la benjamine d'une fratrie de trois, Paul, son grand frère pharmacien à Tence, diplômé d'ailleurs de la faculté de Strasbourg – temps de guerre

oblige -, et Elisabeth, son aînée, épouse d'un industriel du bois, à Feurs, dans la Loire.

A son mariage en 1942 avec Paul Girard, la benjamine quitte le cocon familial pour suivre son mari en poste dans la zone interdite du Pas de Calais, où il est ingénieur des mines au fond. Puis, en 1952, elle traverse la Méditerranée pour s'installer quelques années à Ouenza, dans l'extrême est de l'Algérie, près de la frontière tunisienne. Le retour en métropole se fait en 1958, où son mari intègre les Ardoisières d'Angers, à Trélazé. La douceur angevine la surprend mais elle s'adapte. Ensuite elle retransverse la France pour suivre son mari dans son nouveau poste aux Houillères du Bassin de Lorraine, à Carling, puis à St Avold.

Paul Girard y finira sa carrière et à sa retraite ils se rapprocheront de leur Auvergne bien-aimée. Ils s'installeront à Clermont et feront l'aller-retour régulièrement entre Blesle et Clermont. Au décès de son mari, maman s'installera ici, y passera ses étés et séjournera l'hiver à Strasbourg auprès de deux de ses enfants. Blesle sera sa tanière, elle s'y plaira, fera en sorte que la maison soit accueillante pour sa famille qui s'agrandit. Elle saura faire aimer à ses enfants ce coin de rochers, de terres rases, de forêts et de rivières, d'aligot, de potée, de Saint Nectaire et de Corent.



## NOTRE DOYENNE FRANCOISE THIERRY



Début décembre, malgré la pandémie toujours présente, Françoise a fêté à son domicile son 101ème anniversaire entourée de sa famille et de quelques amis. Toujours « bon pied bon œil » elle continue à lire et cuisiner voire coudre et rendrait même jalouse les couturières quand elle arrive à enfiler le fil dans le chas de l'aiguille sans lunettes.

Nous lui souhaitons une très bonne nouvelle année en gardant cette santé et les petits plaisirs de la vie quotidienne.

## RECENSEMENT 2022

A partir du 20 janvier et durant 1 mois, vous allez être sollicités par l'une de nos 2 agents recenseurs, Murielle ANDRE ou Emilie LAMURE pour répondre à l'enquête de recensement.

Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil et vous en remercions par avance.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire. Les chiffres recueillis permettent de connaître les besoins de la population (transports, logements, écoles, établissement de santé et de retraite,...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Cette année vous allez être encouragés à répondre directement sur Internet ce qui simplifie la démarche. Pour cela des codes vous seront remis dès le début du recensement et nous vous invitons à les utiliser au plus tôt quand ils vous auront été remis. Quel que soit le mode de collecte (Internet ou questionnaire papier), vos réponses sont protégées et resteront confidentielles. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent. En attendant le passage de nos agents recenseurs, si vous souhaitez en savoir plus rendez-vous sur :

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



# Le Tambour de Blesle

## SERVICES DE PROXIMITE DES FINANCES PUBLIQUES A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Les agents des Finances publiques seront présents dans la mairie de Blesle lors de permanences régulières dès janvier, un mercredi matin par mois de 9h à 12h, pour vous assister dans vos démarches administratives ou prendre en charge vos demandes.

Les dates de permanences correspondent aux jours de venue du France Services itinérant Brioude Sud Auvergne sur la commune, à savoir pour début 2022 : le 26 janvier, le 23 février et le 23 mars.

Quelques exemples : déclarer un changement de situation et gérer son prélèvement à la source, vous informer sur les impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation) ou les factures locales, faire une réclamation contentieuse, une demande de remise gracieuse ou de délais de paiement, payer en ligne (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes), vous informer sur les aides sociales, bons de secours, procédures de surendettement...

## PAROISSE

Cette année encore vous avez été nombreux à participer à notre collecte en faveur des plus démunis.

Bravo et nous vous adressons un grand merci. Produits alimentaires et d'hygiène viennent grossir les besoins toujours croissants des associations qui redistribuent aux personnes dans le besoin. Un beau moment de partage en cette période un peu compliquée pour tous. Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.



## MARCHE DE NOEL



Les 18 et 19 décembre 2021 s'est déroulé au Gymnase de Blesle, le marché de Noël. C'est une quarantaine d'exposants qui ont pu vous proposer leurs produits : artisans ou producteurs. Vous avez été nombreux à venir à ce rendez-vous traditionnel avant les fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous

pour le prochain marché du vendredi en mars 2022. Vous pourrez retrouver vos producteurs habituels sur la place du Vallat à Blesle après un repos d'hiver.

Nous vous donnerons la date exacte dans le prochain tambour.



## PERMANENCES

**Mission locale pour l'emploi des jeunes**: 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois (Toute la journée), salle du conseil.  
**ADMR**: Bureaux d'ESPALEM, au-dessus de la Mairie : ouvert du lundi au jeudi de 8h à 16h30 (port du masque obligatoire). Secrétariat joignable tous les jours de 8h à 12h au : 07 67 05 07 88. **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercoeur. **CCAS** : 1 mercredi sur 2 de 18h à 19h, Château des Mercoeur. **Bibliothèque municipale** : vendredi 15h à 17h, Château des Mercoeur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

**Ramassage des ordures ménagères** : lundi. **Collecte des déchets recyclables** : un mardi sur deux.  
**Horaires des messes** : A Blesle : Dimanche 2 janvier : 9h ; samedi 8 janvier : 18h ; dimanche 16 janvier : 11h ; samedi 22 janvier : 18h ; dimanche 30 janvier : 11h ; samedi 5 février : 18h.



## LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne est votre interlocuteur pour les services aux personnes et les actions socio-éducatives. Dans cette rubrique, vous retrouverez ou découvrirez ces différents services et comment

en bénéficier.

## LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La Crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00 et peut accueillir 40 enfants simultanément.

Les enfants, répartis en 4 groupes d'âge, disposent de plusieurs aires de jeux au sein de la crèche.

Des promenades ont lieu dans le Parc de la Visitation, aux abords duquel se trouve la Maison de la Petite Enfance, ainsi qu'à la Médiathèque de Brioude.

Des animations sont proposées régulièrement : éveil musical, lecture et contes, peinture, ...

Plusieurs temps forts rythment l'année et donnent lieu à des spectacles, des activités exceptionnelles et des sorties, auxquels participent tous les enfants.

Quelle que soit votre demande, la Maison de la Petite Enfance s'adapte à vos besoins,

afin de concilier vos vies familiale et professionnelle. Pour les parents qui gardent leur enfant, c'est également

la possibilité de confier celui-ci quelques heures, dans un lieu stimulant où il rencontrera

d'autres enfants.



Infos : Maison de la petite enfance, parc de la Visitation, Brioude : 04 71 50 17 57. Mail : creche@brioudesudauvergne.fr

## APEROS MUSIQUE

**C'est une dix-neuvième édition qui se profile ! Les 12, 13 et 14 août 2022 !**

Après deux années où le festival n'a malheureusement pas pu avoir lieu, il est d'augure d'espérer pouvoir se retrouver dans les rues de Blesle pour vous accueillir en musique.

Avec une formule plus réduite et de nouvelles têtes dans le conseil d'administration, le festival devrait profiter de 2022 pour trouver un équilibre entre identité du festival et contraintes sanitaires.

Nous accueillons toujours avec plaisir les bénévoles qui souhaiteraient s'investir dès aujourd'hui à la préparation du festival.

D'autre part, comme chaque année, 2 volontaires service civique seront recrutés pour 8 mois à compter du 1er mars 2022 : Avis aux jeunes qui en veulent !

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Contact** : tambourdeblesle@orange.fr

**Mairie** : 04.71.76.20.75 mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr  
Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

**Médecins** : Dr Barbary : 04.71.76.23.14

**Pharmacie** : 04.71.76.22.20 **Pompiers** : 18 ou 112

**Cabinets d'infirmières** : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35, Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

**Gendarmerie** : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15

**La Poste** : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)

**Office de Tourisme** : 04.71.74.02.76